

**VILLE DE BRUXELLES - Communiqué de presse
Mohamed Ouriaghli, Echevin en charge du Logement,
de l'Égalité des chances et de l'Informatique**



Le guichet logement de la Ville ouvre ses portes

Bruxelles, mercredi 18 février 2015

Annoncé il y a bientôt un an, le guichet logement de la Ville de Bruxelles voit le jour dès aujourd'hui. Situé sur la place De Brouckère, dans les locaux de la Régie foncière, il s'appuie sur une équipe de deux travailleurs sociaux. Son rôle est double : d'une part informer les particuliers pour toute question relative au logement et les orienter, le cas échéant vers les acteurs les plus à même de leur fournir l'aide nécessaire, d'autre part impulser une coordination effective rassemblant acteurs de terrain et institutionnels (le Centre d'Information sur le Logement, la Régie foncière, le département de l'Urbanisme, les guichets logement éphémères dans le cadre des contrats de quartier et le service logement du CPAS).

Par extension, ce nouvel opérateur se voit conférer des missions relatives à :

- L'organisation de tables rondes entre les acteurs ;
- L'information et l'accompagnement dans la recherche d'un logement à louer qu'il soit public (social ou moyen) ou privé ;
- L'aide et l'accompagnement des locataires mal logés ;
- La coordination de la chasse aux marchands de sommeil ;
- La médiation entre les locataires et les propriétaires ;
- Les informations relatives aux primes à la rénovation à l'attention des propriétaires.

Mohamed Ouriaghli (PS), Echevin du Logement, précise : *« Si les autorités communales font preuve d'énormément de volontarisme et d'ambition en terme de parc immobilier public, notamment en accroissant et en entretenant le patrimoine de la Ville, il n'en reste pas moins que le Collège des Bourgmestres et Echevins doit aussi porter une action vigoureuse sur le marché locatif privé, et ce, pour lutter efficacement contre la mise en location de logements inadaptés ou insalubres ».*

A noter le lien avec le contrat de quartier durable Bockstael avec la mise en place d'une antenne. En effet, chaque jeudi une permanence se tiendra de 14 à 16h30 au bd Emile Bockstael 160 à 1020 Bruxelles. Ceci afin de rencontrer une demande exprimée par les citoyens, au fil des différents contrats de quartier, qui souhaitent une information centralisée pour tout ce qui a trait au logement.

Guichet logement de la Ville de Bruxelles :
Place De Brouckère 41 à 1000 Bruxelles
Du lundi au vendredi (sauf jeudi) de 9 à 13h
Les mardis et vendredis de 9 à 13h et de 14 à 16h30
Tél. : 02/2794111/12
Gsm : 0489/955342
Fax : 02/2794099
huisvesting-logement@brucity.be

<p>Cabinet de l'Echevin Alexandre Van der Linden 02/279.41.35 - 0485/190.692</p>
--